



## L'édito

### De nouveaux horizons

La feuille de route du Parti est écrite pour les trois prochaines années. Harlem Désir, notre nouveau Premier secrétaire national l'a déroulé, le samedi 8 décembre dernier, devant une centaine de premiers secrétaires fédéraux qui se réunissaient pour la première fois après les congrès fédéraux.

Un mois à peine après le vote des adhérents socialistes, le Parti est en marche. Cette pleine et entière mobilisation contraste avec la bataille de chefs qui prévaut à l'UMP. La France est notre priorité. Les Françaises et les Français nous attendent sur la place publique pour porter les espérances du 6 mai 2012.

Réinvestir pleinement le débat public, ne rien laisser passer face aux attaques venant de toutes parts, préparer les futures échéances politiques et électorales est notre devoir. Le Parti démontrera ainsi sa capacité à organiser le débat public, à expliquer la cohérence de l'action gouvernementale et à affirmer sa place d'acteur central de la Gauche.

En effet, François Hollande et son Gouvernement ont besoin de notre soutien sans faille, de notre émulation militante et idéologique. Dans notre position de premier parti de France, nous avons à assumer toute notre responsabilité pour la réussite de la Gauche au pouvoir. Nous sommes donc attendus en France, comme en Côtes-d'Armor :

- pour défendre nos positions telles le mariage et l'adoption pour tous, la fiscalité écologique, les nouveaux droits sociaux, le non-cumul des mandats et la rénovation de la vie publique;
- pour riposter aux attaques de la Droite engluée dans ses tentations droitières et à celles et ceux qui, à Gauche, s'impatientent déraisonnablement;
- pour dialoguer sans complexe avec nos partenaires dans la recherche sans cesse de l'unité de la Gauche;
- pour innover avec des propositions porteuses de nouveaux droits et nouvelles perspectives, rendant permanent et crédible le lien entre les Socialistes et les Français.

Notre action fédérale s'intègre complètement dans cette ligne d'autant que nous avons été exemplaires ces dernières semaines lors du passage de témoins avec l'équipe précédente menée par Thierry Burlot. Les instances fédérales sont installées depuis début décembre, le Secrétariat fédéral est au travail pour mener profondément le changement et ouvrir sereinement de nouveaux horizons.

C'est tout l'enjeu de ces prochaines semaines : préparer « les ateliers du changement », partout dans le département, dans chacun de ses territoires, dans tout lieu de vie. Là où les Socialistes seront, ils devront ouvrir les portes à leurs concitoyens pour les associer pleinement au changement.

Je terminerai en paraphrasant Edgar Morin : les Socialistes ont l'ardente obligation d'être « les porteurs contemporains des grandes aspirations historiques ». Aux Socialistes, d'assumer pleinement leur rôle de « redresseurs d'espérance ».

Vincent Le Meaux  
1<sup>er</sup> Secrétaire fédéral

## Une nouvelle mandature 2012-2015

Le jeudi 15 novembre 2012, vous avez choisi notre camarade Vincent Le Meaux comme premier Secrétaire fédéral, vous avez, aussi, fait le pari de la jeunesse.

Au congrès fédéral de Plancoët, il a reçu le soutien des autres motions. C'est pourquoi, dès son élection, il a voulu et su, par la composition de toutes les instances fédérales, unir et rassembler pour mieux optimiser le fonctionnement de notre fédération. Unité et rassemblement sont des atouts majeurs et indispensables pour réussir notre engagement auprès de François Hollande et de son Gouvernement.

Dans sa profession de foi Vincent Le Meaux souhaite construire une fédération forte, solidaire, combative, inventive, dans tous les cas ambitieuse.

- **Une fédération ouverte** à la société favorise le débat pour une meilleure compréhension de nos actions politiques et de notre engagement pour le changement prévu par la Gauche au pouvoir. L'implication des sections est primordiale dans cette démarche.
- **Une fédération formatrice** donne des bases offensives, idéologiques à tous les militants dans un contexte économique, social et sociétal difficile et

nous prépare aux échéances électorales à venir.

- **Une fédération organisée** autour du Conseil fédéral qui délibérera régulièrement sur les propositions du Secrétariat fédéral et du Bureau fédéral.
- **Une fédération militante** en phase avec l'actualité. Elle sera offensive et vigilante et utilisera tous les outils de communication et d'information dont elle dispose, et en particulier notre journal « Le Combat ».

Dans ce premier numéro de la nouvelle mandature vous découvrirez les instances fédérales mises en place. Elles révèlent à la fois une volonté affirmée de faire vivre une parité bien réelle et responsable, de représenter tous nos territoires, de faire côtoyer toutes les générations, et d'associer les compétences et les divers talents des représentants de toutes les motions de notre parti. Ces choix permettent ainsi une démarche constructive et de dialogue. Ce numéro reflète aussi que le changement est en marche, ce que nous



avons « voulu le 6 mai » se concrétise peu à peu. Le changement c'est à la fois répondre à l'urgence et notre Gouvernement l'a fait dès le premier jour, mais c'est également préparer, entre autres, les grandes réformes économiques - 150 000 emplois d'avenir - et des réformes sociétales - le mariage pour tous.

La réussite du changement « voulu le 6 mai » dépend de notre militantisme sans faille, de notre confiance. Restons profondément engagés et unis.



Renée Mazéo  
Directrice de Publication



La campagne « Voulu le 6 mai » commence avec 7 affiches 60x80 tirées à 300 000 exemplaires, 1 million de tracts, des badges et des stickers. Cette campagne permettra aux militants et sympathisants d'aller à la rencontre des citoyens en décembre et de valoriser, parmi les premières réalisations du Président de la République François Hollande et du Gouvernement de Jean-marc Ayrault, 5 réformes ou réalisations phares, conformes aux engagements de printemps : les emplois d'avenir - la refondation de l'école - la construction de logements sociaux - la BPI pour l'emploi et les PME - le droit au mariage pour tous. Ce seront ainsi près de 10 000 tracts

## Le Parti Socialiste lance sa campagne « voulu en Mai »

distribués, 10 000 opportunités de rappeler que le changement, c'est maintenant depuis 6 mois.

Les tracts seront aussi déclinés en affiches. Ces affiches présentent des personnes directement concernées par les réformes pour montrer les réalisations du Gouvernement : la priorité à l'emploi, à la jeunesse, à l'éducation ou encore les actions pour le logement. On y retrouve Guillaume, Shannon et Omar, nouveaux titulaires d'emplois d'avenir, mais également Alix et Cora deux étudiantes lyonnaises qui souhaitent se marier, et Guillaume, candidat au concours de recrutement de professeurs. En outre, deux affiches présentent la réalisation d'engagements d'envieure comme la Banque Publique d'Investissement ou la création de logements sociaux.

C'est une campagne de fierté du choix qui a été fait le 6 mai, du changement qui est concrètement en

marque et de la mobilisation de la nouvelle équipe du PS et de ses militants.

Vous pouvez retrouver la présentation de cette campagne sur le site de la fédération (<http://www.ps22.fr>), et récupérer des visuels pour prolonger la campagne sur le net en diffusant des réductions des affiches sur les réseaux sociaux.



Éric Bothorel  
Secrétaire fédéral « campagnes militantes »

# Installation de nos nouvelles instances dirigeantes

## Le Secrétariat fédéral adopté à l'unanimité

### Élection du Premier Secrétaire fédéral

INSCRITS	1200
VOTANTS	657 (58,71%)
BLANCS/NULS	21
VINCENT LE MEAUX	623 (97,93% DES VOTANTS)



**Le Meaux Vincent**  
1<sup>er</sup> Secrétaire fédéral

■ Absents sur la photo

Le Conseil fédéral, instance décisionnelle de la Fédération renouvelée à l'issue du Congrès de Plancoët, s'est réuni pour la première fois le jeudi 19 novembre.

Outre la ratification des votes du 15 novembre et le débat d'actualité, cette séance était notamment l'occasion pour Vincent Le Meaux de présenter et faire adopter le Secrétariat fédéral, l'exécutif de la Fédération, chargé de l'accompagner dans la mise en œuvre du projet de mandature. La nouvelle équipe fédérale a été adoptée à l'unanimité. Ce fut également l'occasion pour valider la composition de l'ensemble de nos instances dirigeantes et de contrôle (Bureau fédéral, Commission des conflits, Bureau fédéral des adhésions, Commissions de contrôle financier) ainsi que la désignation de nos représentants au Bureau de Recherche, d'Études et d'Information Socialistes (BREIS). Pour consulter l'intégralité des nouvelles instances fédérales, rendez-vous sur [www.ps22.fr](http://www.ps22.fr)

#### Secrétaires fédéraux :

**2 Kervaon Patrice**  
Secrétaire fédéral à la coordination fédérale

**1 Mazéo Renée**  
Secrétaire fédérale, directrice de publication du Combat

**9 Berthier-Leviv Valérie**  
Secrétaire fédérale à la rénovation de l'organisation et des statuts

**5 Bothorel Éric**  
Secrétaire fédéral aux adhésions et aux campagnes militantes

**18 Chouat Didier**  
Secrétaire fédéral chargé des élections et au rassemblement de la Gauche

**23 Houzé Julien**  
Secrétaire fédéral à la communication et à la riposte

**3 Keromnes Marie**  
Secrétaire fédérale à la mobilisation des élus

**22 Le Tacon Jean-Louis**  
Secrétaire fédéral à la Trésorerie (Trésorier fédéral)

**6 Mancassola Chantal**  
Secrétaire fédérale à l'administration générale et au personnel

**21 Quéré Jean-Yves**  
Secrétaire fédéral au dialogue avec le mouvement social

**15 Vidament Claire**  
Secrétaire fédérale à la formation

#### Secrétaires fédéraux responsables de commission :

**19 Chappé Fanny**  
Secrétaire fédérale - Responsable de la commission « Militantisme, rénovation, ouverture »

**13 Dufour Didier**  
Secrétaire fédérale - Responsable de la commission « Europe, mondialisation, développement »

**7 Gacel Christine**  
Secrétaire fédérale - Responsable de la commission « Emploi, transition écologique, croissance »

**8 Le Buhon Didier**  
Secrétaire fédérale - Responsable de la commission « Décentralisation, territoires, expérimentation »

**14 Meunier Camille**  
Secrétaire fédérale - Responsable de la commission « République, citoyenneté, justice »

**4 Orain Christine**  
Secrétaire fédérale - Responsable de la commission « Solidarité, nouveaux droits, égalité réelle »  
Déléguée aux droits des femmes

#### Secrétaires Fédéraux coordinateurs de secteurs :

**20 Gourhan Jean-Jacques**  
Secrétaire fédéral délégué à la coordination territoriale - secteur 1

**4 Landuré Philippe**  
Secrétaire fédéral délégué à la coordination territoriale - secteur 2

**23 Quérou Olivier**  
Secrétaire fédéral délégué à la coordination territoriale - secteur 3

**11 Le Nouvel Sandra**  
Secrétaire fédérale déléguée à la coordination territoriale - secteur 4

**16 Macé Annie**  
Secrétaire fédérale déléguée à la coordination territoriale - secteur 5

#### Délégation fédérale :

**17 Chavin-Collin Gilles**  
Délégué à l'Europe

**1 Creisméas Morgane**  
Déléguée aux nouvelles pratiques militantes

**24 Guihard Hervé**  
Délégué aux bâtiments

**12 Le Roux David**  
Délégué à la veille et aux argumentaires

**1 Levif Gérard**  
Délégué à la réglementation CNCCFP

**26 Nogues Jean-Louis**  
Délégué aux nouvelles ruralités et à la République des territoires

**10 Poiraton Michel**  
Délégué aux solidarités sociales et à la laïcité

## Taxe professionnelle : les conséquences à retardement de la réforme Sarkozy

Le 5 février 2009, l'ancien Président Nicolas Sarkozy annonçait la suppression de la taxe professionnelle lors d'une émission télévisée. En toute fin de cette même année, un amendement de cent pages à la loi de finances était voté à l'aveuglette par l'ancienne majorité présidentielle pour acter la suppression de la taxe professionnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2010.



Pour les non initiés, la taxe professionnelle, qui représentait 50 % des ressources fiscales des collectivités territoriales, était perçue au profit des communes (et des communautés), des départements et des régions et jouait pour beaucoup dans leur marge de manœuvre fiscale et financière.

Elle a été remplacée à la « va-vite » par le Gouvernement Fillon et l'ancienne majorité présidentielle, par un cocktail de taxes, d'impôts et de compensations, composé entre autre de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), sorte de taxe foncière spécifique aux activités économiques. Le Gouvernement Fillon et la majorité UMP de l'époque n'avaient, alors, réalisé aucune étude d'impact sérieuse

pour anticiper les conséquences de ces changements. On avait simplement promis aux entreprises qu'elles paieraient moins d'impôts.

Deux ans plus tard, en 2012, l'impréparation de la réforme Sarkozy éclate au grand jour, suscitant la grogne des petites entreprises, notamment de commerçants, qui estiment que le paiement de la CFE les pénalise de manière exagérée. La faute à un mode de calcul inique prenant en compte, non pas le bénéfice qu'elles ont réalisé, mais leur chiffre d'affaires. Ce qu'il y a de cynique dans cette situation, c'est que les collectivités comme Saint-Brieuc Agglomération, employant les moyens prévus par la loi, se retrouvent à taxer les plus petites entre-

prises. Le but recherché n'est pas évidemment de « taper pour taper » sur les patrons, il s'agit de maintenir les politiques de développement du territoire, notamment par l'investissement public qui est moteur d'activité et protecteur d'emploi, et aussi d'assurer des services publics de qualité comme l'eau, l'assainissement, les transports, les déchets... Concrètement pour l'agglomération briochine, la part des impôts ménages (taxe d'habitation et taxe foncière) est passée de 2 % à 55 % dans les recettes fiscales en mouvement inverse des entreprises. Et la réforme de la TP s'est traduite par une perte de recettes de 1,3 M€ par an. La CFE vient compenser à hauteur de 800 000 €, mais la perte demeure de

500 000 €. Et ceci se fait au prix d'une augmentation de la CFE d'un maximum de 525 € par an pour 5 % des entreprises de l'agglomération, essentiellement des professions libérales et des commerçants. Bref, l'agglomération se retrouve à taxer de petites entreprises pour éponger, en partie seulement, un déficit de recettes issu d'une réforme précipitée et non mesurée. Fort heureusement, pour corriger le tir, la majorité de gauche vient d'adopter un amendement pour permettre de corriger les hausses excessives de CFE, corrigeant ainsi les conséquences de l'improvisation de la Droite. Cela ne dispensera pas de repenser plus globalement la fiscalité d'entreprise pour corriger des déséquilibres qui demeureront encore.



# Rencontre autour du mariage pour tous



**Communiqué de presse de Vincent Le Meaux, Premier Secrétaire fédéral sur le mariage pour tous :**

Les Socialistes et le Premier d'entre eux, François Hollande, ont proposé lors de l'élection présidentielle, en mai dernier, que la République donne le droit à tous ceux qui s'aiment de se marier et d'adopter. Le 6 mai dernier, Les Français et les Françaises ont, par leur vote, majoritairement soutenu cette proposition du candidat socialiste à la Présidence de la République.

Aujourd'hui, le Parlement discute de l'égalité pour tous sans discrimination liée à l'orientation sexuelle. Les Socialistes costarmoricains souhaitent que le Sénat et l'Assemblée Nationale approuvent très largement le principe que tous les couples et leurs enfants, toutes les familles de France, soient reconnus, respectés et protégés.

Nous regrettons l'attitude de la Droite qui a décidé de lutter contre l'égalité des droits au travers de la loi sur le mariage pour tous. Nous dénonçons avec force et vigueur en particulier les propos choquants du député Le Fur à l'Assemblée Nationale. Des milliers de couples de même sexe se marient chaque année dans de nombreux pays comme aux Pays-Bas, en Norvège, en Suède, au Danemark, en Argentine, en Afrique du Sud, et même dans la très catholique Espagne.

Nous tenons à réaffirmer ici que l'institution du mariage n'y est nullement remise en cause contrairement à ce que la Droite veut faire croire ! Au contraire, le mariage civil se voit consolider comme unique acte républicain engageant juridiquement et affectivement deux personnes. Il donne de surcroît une sécurité pleine et entière à tout enfant de la République et consolide ainsi la cellule familiale française.

Le projet de loi du mariage et de l'adoption pour tous incarne deux valeurs fondamentales de la société française : l'égalité des droits et le droit à une vie familiale normale.

La fédération socialiste des Côtes d'Armor appelle donc à manifester en faveur du mariage pour tous, dimanche 16 décembre à 14h, place de la Bastille à Paris et à signer la pétition en sa faveur sur [www.ps22.fr](http://www.ps22.fr)

**Depuis sa présentation au Conseil des Ministres, le mariage pour tous est source de polémiques. Il s'agit d'une ouverture de l'institution du mariage avec ses droits et devoirs aux personnes de même sexe qui s'applique seulement au mariage civil et laïc. Il ne modifie pas le régime juridique actuel du mariage ou de la filiation adoptive.**

L'enjeu, c'est donc bien l'égalité et la reconnaissance par la société pour les couples homosexuels d'être des familles à part entière et de leur permettre de se construire dans un projet de vie durable.

## L'égalité des droits

Nous sommes animés par la conviction que l'égalité des droits doit désormais devenir une réalité !

Le 20 septembre 1792, le mariage est sécularisé, il devient un contrat civil, nullement fondé sur l'obligation de procréation. Dès lors, on ne peut opposer aux couples homosexuels une impossible procréation pour leur refuser l'accès au mariage civil. La seule condition impérative à la formation du mariage, c'est le consentement mutuel des époux... quel que soit leur sexe.

Le Maire en tant qu'officier d'état civil reçoit les consentements et rappelle les droits et devoirs des époux.

## Un fait sociétal

Le mariage n'est plus le modèle unique. La vie de couple prend souvent d'autres formes, les histoires familiales se sont diversifiées : union libre, recomposées, avec ou sans enfants, monoparentales, homoparentales. La moitié des enfants naissent aujourd'hui hors mariage sans que cela ne constitue une menace pour la cohésion sociale et la politique familiale en France. Près de 300 000 enfants grandissent dans des familles homoparentales. De fait, la société est en perpétuel mouvement. Elle s'est profondément transformée et le législateur doit accompagner ces modifications en sécurisant la situation des individus et des familles. De même, la famille ne peut se fonder sur le principe naturel de la procréation, cela aurait, en effet, des conséquences importantes pour les nombreux couples qui ne peuvent (pour des raisons d'infertilité ou d'âge avancé) ou qui ne souhaitent pas avoir d'enfants. Faudrait-il dès lors leur retirer leur livret de famille ?



## Le temps de l'échange

Un mouvement général s'est exprimé en faveur de la lutte contre les discriminations. Le groupe socialiste, depuis longtemps, considère que l'ouverture du mariage aux couples homosexuels est un combat essentiel pour l'égalité des droits. Les homosexuels, qui ont vécu – et vivent encore – de véritables discriminations, ont des vies conjugales et familiales que la loi doit reconnaître.

Cette évolution était un engagement fort de la campagne. Actuellement, la commission des affaires sociales de l'Assemblée Nationale mène de nombreuses auditions de juristes, sociologues, associations et représentants des cultes. Elle donnera son avis sur le texte qui sera examiné par la représentation nationale en janvier 2013.

En effet, ce temps d'audition est nécessaire pour que chacun puisse faire remonter ses attentes, ses craintes,... car nous sommes encore dans le temps du débat parlementaire où chaque argument vient enrichir le travail législatif pour que le texte soit adapté au mieux et applicable rapidement dans les meilleures conditions. De nombreuses réunions sont organisées sur le territoire français par des parlementaires qui défendent le mariage pour tous, mais aussi par des opposants qui s'expriment sur ce texte. C'est le principe même de la démocratie et de nos valeurs républicaines.

... C. Marchesin-Pierre

Actuellement, un large débat parlementaire est mené avec de nombreuses auditions de juristes, sociologues, associations et représentants des cultes. Annie Le Houérou, Députée de la 4<sup>e</sup> circonscription des Côtes d'Armor, membre de la Commission des affaires sociales, a organisé le samedi 1<sup>er</sup> décembre à Guingamp une réunion publique d'information pour permettre à chaque citoyen d'échanger autour de cette avancée sociétale.

Pour mieux appréhender les enjeux de ce projet de loi, étaient présents :

- Marie-Anne Chapdelaine, Députée (35), Présidente du Conseil supérieur de l'adoption,
- Denis Quinqueton, Président d'Homosexualité et Socialisme
- Dominique Boren, Co-Président de l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens

## Les valeurs républicaines

La politique menée ces 5 dernières années par le Président Sarkozy et sa majorité a mis à mal les idéaux qui fondent notre République. La Droite a stigmatisé les populations les plus fragiles, distingué les Français selon leurs origines... L'unité nationale a été rompue en divisant nos concitoyens :

- les étrangers contre les Français,
- le public contre le privé,
- les chômeurs contre les salariés.

Ce n'est pas notre conception de la République ! Ce n'est pas la conception de la République de François Hollande !

La République est rassembleuse, elle réunit, elle réconcilie. Aucun combat – contre le chômage, pour la justice, pour la solidarité, pour l'égalité – aucun défi, ne peut se mener dans une République divisée.

La République est exigeante et lorsqu'elle pose « Liberté, Égalité, Fraternité », il faut être à la hauteur. Les 60 engagements sont la promesse du retour à la devise républicaine, c'est aussi le retour à une politique de gauche, un projet de gauche.

L'engagement 31 « J'ouvrirai le droit au mariage et à l'adoption aux couples homosexuels » s'inscrit pleinement dans la marche du progrès portée par la Gauche, s'inscrit dans notre conception du vivre ensemble dans la République.

## Les emplois d'avenir : une première réponse au chômage des jeunes



Chaque année, environ 150 000 jeunes sortent de notre système scolaire sans diplôme. Pour ces jeunes, l'accès à l'emploi est très difficile si bien que moins du tiers d'entre eux trouvent rapidement un emploi durable. Ces premières années dans la vie active sont souvent plusieurs années de « galère » faites de stages, de missions d'intérim, de périodes de chô-

mage et d'inactivité : plus de quatre ans en moyenne avant d'accéder au premier contrat à durée indéterminée (CDI).

Triste conséquence : le taux de chômage de ces jeunes peu qualifiés, dans les quatre années suivant la fin de leurs études, dépasse 45 %. Ce véritable gaspillage de talents retarde d'autant l'accès des jeunes à l'autonomie, provoque un certain découragement et diffuse dans l'ensemble de la société une triste appréhension face à l'avenir.

Pour contribuer à y répondre, la loi créant les emplois d'avenir a été votée dès le 26 octobre dernier par la gauche parlementaire. Ainsi, 100 000 de ces emplois seront proposés dès la fin d'année 2012 et 150 000 à partir de 2014. Au total, 2 milliards d'euros y seront consacrés l'année prochaine et 3 milliards d'euros par la suite.

Ces contrats d'avenir s'adressent aux jeunes de 16 à 25, peu qualifiés ou sortis prématurément du système scolaire et universitaire. Le dispositif s'inscrit dans la durée, avec un véritable contrat de travail à durée indéterminée (CDI) ou à durée déterminée (CDD de 3 ans ou d'1 an renouvelable jusqu'à 3 ans). Les employeurs du secteur non marchand (collectivités locales, associations, notamment) recevront une aide de l'État de 75 % calculée par rapport à un salaire qui sera au moins équivalent au SMIC. La démarche est volontariste. Les jeunes recrutés par ce biais obtiendront non seulement un contrat mais aussi une formation, ce qui leur permettra, par la suite, soit de garder l'emploi qui leur a été proposé, soit de faire-valoir l'expérience qu'ils auront acquise pour trouver un nouveau poste.

Dans les Côtes d'Armor, les services de l'emploi, au premier rang desquels les missions locales, n'ont pas perdu de temps pour faire émerger les projets.

C'est ainsi que les premiers contrats entre jeunes et employeurs ont été signés ces derniers jours aux quatre coins du département en présence des parlementaires socialistes costarmoricains.

L'action de la majorité présidentielle ne s'arrêtera pas à cette seule formule des emplois d'avenir : pour le secteur privé, le contrat de génération, qui encouragera le recrutement des jeunes et leur formation par des salariés expérimentés proches de la retraite, sera très prochainement déposé par le Gouvernement et examiné par le Parlement.

François Hollande a fait de la jeunesse la priorité de son quinquennat. Avec ces deux premières mesures phares, les engagements présidentiels deviennent réalité.

... Olivier Quérou



## Émile Raoult

Samedi 8 décembre, notre ami et camarade Émile Raoult nous a quittés. Passionné de littérature française, de littérature bretonne, de voyages, de randonnée, il aimait profiter de la nature (plantes, oiseaux...) et ses promenades, il adorait les faire dans la campagne louargataise. Institutur puis Directeur d'école à Louargat, rien ne prédestinait, à première vue, cet enfant d'exploitants agricoles à devenir l'un des élus les plus respectés au sein de la collectivité locale et d'une manière générale à embrasser une carrière politique. Jeune retraité, Émile ne pouvait concevoir poursuivre son parcours sans s'investir davantage dans la vie de Louargat. Ainsi, en 1995, dès son arrivée au Conseil municipal, il est investi aux fonctions de 1<sup>er</sup> adjoint, en 2001 il poursuit son investissement dans les mêmes fonctions et est également élu Conseiller général du Canton de Belle-Isle-en-Terre. En 2008, il est une nouvelle fois élu Conseiller général, mandat dont il démissionnera en 2012, et préfère poursuivre l'activité municipale comme Conseiller. Émile se définissait avant tout comme un citoyen parmi d'autres, attentif au bon respect de l'intérêt général. Émile faisait partie de cette catégorie d'élus qui considérait les affaires locales comme un élément prépondérant de la vie des administrés. Il a toujours cru en l'Homme et a voulu agir pour son bien-être.



## Alain Gouriou

Notre camarade et ami Alain Gouriou, s'est éteint le 6 décembre. Chacun de nous, chaque militant de notre Fédération, est épris d'une forte émotion et d'une profonde tristesse. Conseiller général, régional, Député et Maire de Lannion, Alain Gouriou faisait partie de ceux qui, jusqu'au bout, se sont battus pour leurs convictions. Élu de la République, il a toujours su défendre nos valeurs.

Alain a beaucoup participé à la vie militante de notre Parti. Combien de fois n'a-t-il pas porté des contributions, des motions, offrant aux militantes et militants des moments de débats et d'échanges inoubliables.

Homme de conviction, nous saluons sa mémoire et continuons de porter ses valeurs.

Professeur de formation, Alain Gouriou est élu pour la 1<sup>re</sup> fois en 1977. Il devient Adjoint au Maire de Lannion. Après un passage dans l'opposition, il remporte les élections municipales en 1989 et restera Maire de Lannion jusqu'en 2008. Christian Marquet l'a remplacé à ce poste.

Il est élu Conseiller général pour la première fois en 1982. Il continuera à siéger dans l'Assemblée départementale jusqu'en 2001.

Alain Gouriou fut également Conseiller régional de 1992 à 1997, poste qu'il quitta lorsqu'il fut élu Député de la 5<sup>e</sup> circonscription. Il fut réélu en 2002. Corinne Erhel, actuelle Députée de la 5<sup>e</sup> circonscription, lui succéda.

# Alcatel-Lucent la rechute

Alcatel-Lucent emploie environ 9000 salariés en France dont 3500 en Recherche & Développement. C'est l'une des plus grandes entreprises d'innovation et de high tech en France. Une partie importante des salariés travaille pour « le réseau » en développant les produits et services grâce auxquels les opérateurs rénovent leurs infrastructures et augmentent leur capacité et le taux de couverture sur le territoire. Alcatel Lucent annonce un 5<sup>e</sup> plan de suppression de poste dans le Groupe depuis la fusion entre les deux groupes en 2006. C'est pourtant une entreprise à la pointe, dans un secteur a priori porteur qui annonce pourtant des suppressions d'emplois. À Lannion, Alcatel-Lucent emploie 870 salariés et verrait 139 postes supprimés.

**Aussi pour mieux comprendre la situation nous avons demandé à Hervé Lasalle (ALU Lannion), Délégué syndical central CFDT du Groupe son analyse.**

## Peux-tu nous expliquer la raison de ce nouveau plan social par le Groupe :

Alcatel-Lucent souffre de la baisse des commandes des opérateurs télécoms. Une grande part de son activité est réalisée en Europe, où le chiffre d'affaires chute de 15 % du fait du marasme économique et de la frilosité des investissements, tandis que la zone des États-Unis baisse de 10 % après une année 2011 soutenue.

## Et ton analyse ?

Au final, la balance n'est pas équilibrée. Certes, la conjoncture économique et financière n'est pas favorable, et les opérateurs européens et français en particulier, demeurent très prudents. Nous en subissons les conséquences en tant qu'équipementiers mais ce n'est pas suffisant à tout expliquer car Alcatel-Lucent s'en tire plutôt moins bien que ses concurrents et perd des parts de marché au profit des équipementiers chinois Huawei et ZTE. Alcatel-Lucent est un équipementier télécoms. Le groupe vend des antennes, des logiciels, des cœurs de réseaux pour faire passer les appels transmis par des opérateurs de téléphonie comme Orange, SFR ou Bouygues Telecom. Après une découpe minutieuse et déléguée, la vente et la fermeture de ses usines, la délocalisation des activités, la cession de filiales qui contribuaient à un équilibre financier du Groupe, la spirale infernale est activée. Sauf à changer d'orientation, nous nous enfonçons inexorablement vers le démantèlement du Groupe. Aujourd'hui, c'est le franchissement d'une nouvelle étape qui risque d'être décisive pour l'avenir d'Alcatel-Lucent.

Depuis la fusion avec Lucent, la méthode Lucent qui a conduit ce groupe au bord du dépôt de bilan est scrupuleusement appliquée. Les licenciements affectent surtout l'Europe et la France et aux rares périodes où des embauches sont pos-

sibles, elles se font majoritairement en Amérique du nord et en Asie. Les dirigeants successifs sont formés aux mêmes concepts et adeptes des mêmes modèles financiers.

## Quelles solutions pour redresser la situation ?

Il y a peu de temps, Alcatel-Lucent envisageait encore une bonne année 2012. En pointe dans un secteur porteur, le Groupe allait profiter de l'arrivée des smartphones et autres tablettes. Le premier coup vient de la crise. Elle amène à moins consommer et pousse les opérateurs de téléphonie à ralentir leurs investissements. C'est le cas en France avec Orange, Bouygues et SFR, qui avaient pourtant acquis, cher (3,5 milliards d'euros) et pleins d'espoir, des licences pour la 4G, fin 2011. L'arrivée de Free sur le marché du mobile a aussi bouleversé la donne. En tirant les prix des forfaits vers le bas, Free a diminué la capacité des opérateurs à investir et acheter à leurs équipementiers, comme Alcatel-Lucent. La concurrence avec les équipementiers chinois est aussi devenue plus grande. En France, Free a été le premier à faire appel à eux. SFR l'imité désormais pour son réseau 4G. La CFDT d'Alcatel-Lucent (ALU) a, depuis des années, alerté les gouvernements sur le « risque chinois » tant au plan de l'emploi en France et en Europe qu'au plan de la sécurité nationale et de la maîtrise des réseaux de bout en bout.

## Qu'attendez-vous du Gouvernement ?

Depuis des années, la CFDT d'Alcatel-Lucent, alerte le Gouvernement français et les autorités européennes sur les risques économiques liés à une concurrence chinoise « déséquilibrée » et sur les risques pour la sécurité de nos réseaux nationaux si ces équipementiers y sont présents. Les lignes commencent à bouger un peu mais pas as-



sez vite à nos yeux. Nous subissons de graves problèmes d'emplois et de pertes de compétences : la CFDT appelle à une régulation globale de la filière qui prenne en compte les aspects techniques, économiques, sociaux et environnementaux.

La CFDT d'Alcatel-Lucent a rencontré Madame Fleur Pellerin à plusieurs reprises (dernièrement lors de son passage à Lannion à l'invitation de la Députée Corinne ERHEL), l'ARCEP, les ministères, les élus et tient donc ici à redire :

1. Que l'emploi chez ALU est certes lié à l'activité économique mondiale mais dépend aussi directement des volumes d'investissement réalisés par les opérateurs nationaux : s'ils achètent français, ils contribuent au maintien de l'emploi en France. La question doit se poser à chaque nouvel appel d'offres concernant le réseau. L'État doit aussi, dans ses réseaux Télécoms internes (administrations, ministères, entreprises publiques...), prendre en compte un acteur français comme Alcatel-Lucent Entreprise qui propose des solutions. De plus, rappelons que la Commission européenne enquête sur les soupçons de dumping des constructeurs chinois en Europe, notamment via des aides publiques.

2. Que les Américains barrent la route systématiquement à Huawei ou ZTE lorsqu'ils cherchent à rentrer sur le réseau aux USA : c'est une question de sécurité et de souveraineté nationale.

3. Que le crédit impôt recherche est un outil de politique industrielle destiné à soutenir l'innovation et l'emploi en France. La CFDT y est bien sûr favorable car il privilégie l'emploi en R&D sur le territoire national.

La ministre s'est montrée plutôt rassurante sur la pérennité du dispositif de CIR y compris pour les grands groupes, tout en étudiant des moyens de contrôle sur l'emploi. Le Gouvernement travaille sur des plans d'investissement sur fibre optique et la 4<sup>e</sup> génération de téléphonie mobile. L'État veut reprendre son rôle vis-à-vis du régulateur ARCEP. Lorsque le vieillissement de la pyramide des âges a été évoqué, le contrat de génération a été envisagé comme une solution possible.

## Et Lannion ?

139 postes, soit 16 % des effectifs (861 salariés) seront supprimés sur le site Lannionnais d'Alcatel-Lucent. À Lannion, les suppressions d'emplois concernent en majorité les fonctions supports, commerciales, administratives. Contrairement aux préannonces faites par la direction en juillet, la Recherche et Développement d'Orvault et de Lannion sont aussi touchés. Ce pôle représente un tiers du plan. Notre force d'innovation en France est touchée et cela compromet l'avenir des salariés et du Groupe en France et en Europe. Concernant les modalités de mise en œuvre, le projet comporte une période de volontariat de deux mois puis bascule vers un plan sur critères d'ordre de licenciement, c'est-à-dire des licenciements secs, méthode qu'Alcatel-Lucent n'avait pas appliquée depuis une quinzaine d'années.

Au-delà de notre situation propre, on peut s'interroger sur l'étendue des répercussions à l'échelle du Trégor. Car ce qui est communément admis sur le plateau, c'est qu'un poste supprimé chez Alcatel, c'est trois emplois de perdus pour le territoire.

## Le déclin est-il inéluctable ?

NON, pas plus aujourd'hui qu'hier, nous n'accepterons cette méthode qui nous conduit tout droit à la faillite de notre entreprise. « Failite », c'est le véritable mot qui devrait être employé pour qualifier cette direction dont les noms changent mais pas la méthode.

La mobilisation continue. On organise la résistance, mais nous refusons de boycotter les réunions ou d'opter pour des actions plus violentes et on privilégie les actions internes et avec les pouvoirs publics. Nous voulons aussi déclencher un droit d'alerte économique car nous voyons dans ces négociations avec Goldman Sachs (pour un prêt d'un milliard €), un mode panique inquiétant de la part de nos dirigeants. Nous voulons des informations précises sur la trésorerie. Et si les réponses ne nous conviennent pas, cela peut aller jusqu'au juridique.

Recueilli par Jean-Yves Quééré

## Le combat

Mensuel d'information de la Fédération des Côtes d'Armor du Parti socialiste - N° CPPAP en cours.

FÉDÉRATION DES CÔTES D'ARMOR DU PARTI SOCIALISTE  
26 rue du Maréchal Foch  
BP 4406 - 22044 - Saint-Brieuc cedex 2  
www.psa22.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Renée Mazéo  
RÉDACTEUR EN CHEF : Cyrille Thirot  
CRÉATION-ÉDITION- RÉALISATION : Cyan 100  
IMPRESSION : Imprimerie Jacq

